ANNEXE - GRILLE D'ÉVALUATION

Consultation conjointe sui generis - Ville & CPAS de Chièvres

Désignation d'un huissier de justice ou d'une étude d'huissiers de justice pour le recouvrement forcé des créances de la Ville et du CPAS de Chièvres

La présente grille constitue le cadre de référence de l'analyse des propositions. Elle est approuvée préalablement à la publication de la consultation et est appliquée de manière identique à l'ensemble des candidats.

Chaque sous-élément est apprécié sur une échelle de 0 à 5. La note obtenue est ensuite convertie proportionnellement au nombre de points affecté au sous-élément concerné.

1. ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

Note	Niveau	Référence d'appréciation
5	**Excellent**	Les éléments fournis répondent de manière particulièrement complète, précise, concrète et convaincante aux attentes relatives au sous-élément concerné. Ils sont directement opérationnels et suffisamment démontrés.
4	**Très bon**	Les éléments fournis répondent très bien aux attentes relatives au sous-élément concerné et présentent des garanties concrètes, avec seulement des faiblesses mineures.
3	**Satisfaisant**	Les éléments fournis répondent correctement aux attentes essentielles relatives au sous-élément concerné, sans avantage déterminant ni faiblesse majeure.
2	**Insuffisant sur plusieurs aspects**	Les éléments fournis répondent partiellement aux attentes relatives au sous-élément concerné mais présentent plusieurs lacunes, imprécisions ou limites significatives.
1	**Faible**	Les éléments fournis sont peu précis, peu opérationnels ou insuffisamment adaptés aux attentes relatives au sous-élément concerné.
0	**Absence ou inadéquation**	La proposition ne contient pas d'élément pertinent permettant d'apprécier le sous-élément concerné ou présente une incompatibilité majeure avec les attentes exprimées.

2. GRILLE DE COTATION

CRITÈRE 1 - Méthodologie de recouvrement, solvabilité, proportionnalité et maîtrise des frais - 35 points

Sous-élément	Pondération	Appréciation /5	Points	Motivation factuelle
Prise en charge du dossier, vérifications préalables et analyse de solvabilité	**10**			
Gradation des mesures d'exécution et respect du principe de proportionnalité	**10**			
Gestion des plans de paiement, des situations de faible solvabilité et des dossiers sans perspective raisonnable de récupération	**10**			
Prévention des actes inutiles, frustratoires ou disproportionnés et maîtrise des frais	**5**			
TOTAL			**/ 35**	

CRITÈRE 2 - Organisation opérationnelle de l'exécution, suivi des dossiers et information de la Administration - 25 points

Sous-élément	Pondération	Appréciation /5	Points	Motivation factuelle
Modalités de réception, de prise en charge, de contrôle et de traitement des dossiers transmis	**5**			
Qualité du suivi électronique des dossiers et niveau d'actualisation des informations disponibles	**8**			
Reporting, statistiques, possibilités d'extraction et exploitabilité des données par la Administration	**7**			
Modalités de clôture des dossiers, justification des situations d'irrécouvrabilité et transmission d'un état final exploitable	**5**			
TOTAL			**/ 25**	

CRITÈRE 3 - Organisation humaine, disponibilité, réactivité, accessibilité et continuité du service - 15 points

Sous-élément	Pondération	Appréciation /5	Points	Motivation factuelle
Identification de l'huissier responsable, de l'interlocuteur principal et organisation de la suppléance	**5**			
Engagements en matière de disponibilité, de délai de prise en charge, de réponse et de traitement des situations urgentes	**5**			
Organisation permettant d'assurer la continuité du service et d'absorber le volume prévisionnel de dossiers	**5**			
TOTAL			**/ 15**	

CRITÈRE 4 - Qualité et sécurité du projet de protocole de collaboration - 25 points

Sous-élément	Pondération	Appréciation /5	Points	Motivation factuelle
Organisation des relations, des instructions et des responsabilités, notamment l'identification des interlocuteurs, la répartition des rôles et le traitement des situations nécessitant une décision de l'autorité créancière	**5**			
Formalisation des modalités de recouvrement, notamment la traduction opérationnelle des principes de solvabilité, de proportionnalité, de maîtrise des frais, de plans de paiement et de traitement des contestations ou incidents	**5**			
Suivi administratif, financier et informationnel, notamment transmission des dossiers, reporting, traçabilité des actes et frais, clôture et gestion des données	**5**			

Sous-élément	Pondération	Appréciation /5	Points	Motivation factuelle
Continuité de la collaboration et gestion des situations d'absence, d'empêchement, de cessation d'activité ou de transfert de dossiers	**5**			
Fin de collaboration et sécurité globale du dispositif, notamment restitution des dossiers et données, traitement des dossiers en cours, gestion des différends, cohérence interne et caractère directement applicable du protocole	**5**			
TOTAL			**/ 25**	

3. RÈGLES D'UTILISATION DE LA GRILLE

- La cotation est attribuée sous-élément par sous-élément. Aucun critère, sous-élément ou pondération supplémentaire ne peut être introduit après l'expiration du délai de remise des propositions.
- Chaque appréciation doit être motivée par des éléments concrets, vérifiables et individualisés provenant de la proposition du candidat et de ses annexes.
- Un même élément ne peut être valorisé deux fois au seul motif qu'il figure à la fois dans la proposition technique et dans le projet de protocole.
- Les critères 1 à 3 apprécient la qualité intrinsèque des méthodes, outils, moyens et engagements proposés. Le critère 4 apprécie la manière dont ces éléments sont formalisés, articulés et sécurisés dans le projet de protocole de collaboration.
- La qualité rédactionnelle, la présentation ou la longueur du protocole ne constituent pas, en elles-mêmes, un avantage.
- La localisation géographique de l'étude ne constitue pas, en elle-même, un critère d'évaluation.
- La note sur 5 est convertie proportionnellement à la pondération du sous-élément. Exemple : 4/5 sur un sous-élément de 10 points = 8/10.

4. TABLEAU RÉCAPITULATIF

Candidat	Critère 1 /35	Critère 2 /25	Critère 3 /15	Critère 4 /25	TOTAL /100